



EURO-MÉTROPOLE DE METZ

MAISON DE LA MÉTROPOLE ■ 1 Place du Parlement de Metz ■ CS 30353 ■ 57011 METZ CEDEX 1

T. 03 87 20 10 00 ■ F. 03 57 88 32 68 ■ eurometropolemetz.eu

DÉCISION 435/2026

PORTANT ÉTABLISSEMENT D'UN NOUVEAU PRIX DE VENTE POUR DES ARTICLES DE LA BOUTIQUE DU MUSÉE DE LA COUR D'OR - EUROMÉTROPOLE DE METZ

Nous soussigné, Philippe Brunella, Conseiller délégué de l'Euro-Métropole de Metz,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 16 avril 2026, par laquelle le Conseil Métropolitain a donné délégation à son Président,

VU l'arrêté de Monsieur le Président en date du 17 juin 2026, par lequel Monsieur Philippe Brunella, conseiller délégué de l'Euro-Métropole de Metz, a reçu délégation, dans la limite de ses fonctions, pour « Déterminer le prix des objets et ouvrages vendus à la Boutique du Musée de la Cour d'or »,

VU l'introduction dans le catalogue de la boutique du musée de la Cour d'Or – Eurométropole de Metz de nouveaux produits dérivés détaillés dans le tableau joint en annexe

DÉCIDONS :

D'établir de nouveaux prix pour les produits de la boutique tels que détaillés dans le tableau joint en annexe de la présente décision.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20260717-Decis435-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/07/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Metz, le 17 JUIL 2026

Pour le Président

Le Conseiller délégué au Musée de la Cour d'Or et à l'archéologie préventive

Philippe BRUNELLA

Adjoint au Maire de Metz à la Culture, au Patrimoine, aux Cultes et à la laïcité



PROPOSITION DE NOUVEAUX PRODUITS POUR LA BOUTIQUE DU MUSÉE DE LA COUR D'OR

Libellé article	Prix achat TTC	Prix de vente	Marge /commission	% de marge /commission
Maillot du FC Metz	Dépôt-vente	129,99 €	12,99 €	10%
T-shirt brodé Graouilly	12,00 €	20,00 €	8,00 €	67%